

« Seigneur, montre-nous tes voies » La synodalité en question

 Christoph
Schönborn

En complément du numéro sur *L'Église synodale*¹, cet entretien donné par le cardinal Schönborn à la rédaction germanophone de *Communio*, qui revient notamment sur les débats ouverts par le « Chemin synodal » allemand, permet de mesurer les risques et les chances de la synodalité.

Propos recueillis par Jan-Heiner Tück²

Le cardinal Christoph Schönborn, archevêque de Vienne, peut se prévaloir d'une riche expérience synodale. Dès les pontificats de Jean-Paul II et de Benoît XVI, il a participé à plusieurs Synodes des évêques. Lors du Synode sur le mariage et la famille en 2014-2015, il a tenu avec succès le rôle de modérateur. Il est membre élu du Conseil synodal et participe à ce titre à la préparation du processus synodal de l'Église universelle, qui a débuté en octobre 2021 au niveau diocésain. Interviewé par *Communio*, il réfléchit sur les fondements théologiques de la synodalité et s'exprime pour la première fois publiquement sur le *Chemin synodal* en Allemagne. Il plaide en outre pour dissocier plus nettement les questions de réforme de l'Église et le traitement du scandale des abus, et rappelle la dimension profondément diachronique de la synodalité.

Jan-Heiner Tück : L'Allemagne a entamé un chemin synodal et le pape François a initié un processus synodal de l'Église universelle. Le terme « synodalité »

est sur toutes les lèvres, mais tout le monde ne le comprend pas de la même manière. Dans les Églises orthodoxes, il n'a pas le même sens que dans les Églises de la Réforme. Tout d'abord, comment définiriez-vous le principe de la « synodalité » ?

Je voudrais résumer l'idée fondamentale de la synodalité par deux citations des *Psaumes*. La première citation est tirée des *Laudes du Jeudi Saint*. Il s'agit du psaume 81, qui dit : « Mais mon peuple n'a pas écouté ma voix, / Israël n'a pas voulu de moi. // Alors je les ai abandonnés à leur cœur endurci, / et ils ont agi selon leurs propres projets. // Ah, si mon peuple m'écoutait, / si Israël voulait marcher dans mes voies ! // Comme je ferais bientôt plier ses ennemis, / Comme je tournerais ma main contre ses oppresseurs » (psaume 81, 12-14). Et la deuxième citation est issue du psaume 25 : « Montre-moi, Seigneur, tes voies, / enseigne-moi tes sentiers » (psaume 25, 4). C'est avec ces deux versets de psaumes que j'aimerais illustrer ce que signifie la synodalité. « Montre-moi, Seigneur, tes voies ».

1 *L'Église synodale*, XLVII, 3-4 n° 281-282 mai-août 2022.

2 Jan-Heiner Tück est rédacteur en chef de *Communio* de langue allemande.

Je voudrais appliquer cette demande à l'Église. Le « je » dont il est question ici est le « je » du peuple de Dieu, le « nous » de l'Église qui demande au Seigneur : « Montre-nous tes voies, enseigne-nous tes sentiers ». Ici sont réunis plusieurs éléments qui constituent l'essence de la synodalité. Tout d'abord, l'adresse au Seigneur. C'est une demande qui est faite au Seigneur. Et c'est de Lui qu'il s'agit. La synodalité ne peut être qu'un chemin parcouru avec le Seigneur. « Montre, Seigneur... »

Jan-Heiner Tück : Cette orientation excentrique vers le Seigneur me semble importante, elle aide à briser les discours autoréférentiels sur la réforme. L'Église vit en effet à partir du Christ et se dirige vers le Christ, il est le centre et l'orientation...

Oui, et cette posture tournée vers le Seigneur comporte encore un autre élément : nous ne savons pas tout. Nous cherchons. Nous cherchons des chemins et demandons au Seigneur : Montre-nous, pas seulement à moi personnellement, mais à nous en tant que communauté, Tes chemins. Il ne s'agit pas de nos voies, mais des Siennes. Il est également intéressant de noter qu'il y a ici un pluriel : « chemins ». Ce n'est pas un chemin qui est ici prescrit pour tous de la même manière, mais ce sont « Tes chemins ». La synodalité, c'est donc d'abord et avant tout demander au Seigneur de nous montrer Ses voies. Cela exclut d'autres voies ; il s'agit de processus de discernement. Il est écrit dans la Bible : « Mes pensées ne sont pas vos pensées, et mes voies ne sont pas vos voies » (Isaïe 55, 8). Il faut donc discerner : quelles sont Ses pensées, quelles sont Ses voies ? Jésus dit à Pierre,

lorsque celui-ci veut le détourner du chemin de la souffrance : « Tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes » (Matthieu 16, 23). Il est donc tout à fait décisif de comprendre la synodalité comme un chemin spirituel de recherche, de prière et de demande, comme une véritable démarche de discernement. Et ce, ensemble. Le *synodos*, c'est un chemin commun. Et cela veut dire que c'est à la fois un chemin spirituel et un chemin tourné vers l'action. Car il s'agit bien d'emprunter ces chemins. Nous Lui demandons de nous les montrer, afin que nous puissions aussi les emprunter et que les chemins que nous prenons ne soient pas des chemins de traverse ni des impasses, qu'ils ne soient pas nos chemins, mais Ses chemins. « Ah, si mon peuple m'écoutait, comme je le conduirais », dit le psaume 81. Voilà selon moi un fondement biblique de ce qui est en jeu dans la synodalité.

Jan-Heiner Tück : Outre les aspects bibliques, le concile Vatican II a renouvelé l'importance de la « synodalité » dans la vie de l'Église. En 1965, le pape Paul VI a introduit le Synode des évêques au titre d'organe consultatif. Et le pape François a souligné dans Evangelii Gaudium vouloir renforcer les éléments synodaux également dans le sens d'une « décentralisation salutaire ». Parmi les principaux concepts ecclésiologiques du Concile, il insiste surtout sur la doctrine de l'Église comme peuple de Dieu en marche. Le Concile parle également de l'Église comme sacrement du salut, comme Corps du Christ et Communion, fondée sur la nature trinitaire de Dieu lui-même. Dès lors, quel sens donneriez-vous à l'élément synodal pour l'Église d'aujourd'hui ?

Signets

Je voudrais approfondir les racines théologiques de la synodalité de deux manières. D'une part son enracinement trinitaire, et d'autre part son enracinement dans la théologie de la création, lequel dépend du précédent. L'Église est en effet la *plebs a Trinitate unita*, le peuple qu'unit le Dieu trinitaire. L'Église est enracinée dans le *syn* ("avec") du Dieu vivant, du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Et ce *syn* du Père et du Fils avec le Saint-Esprit est fondamental pour notre représentation de Dieu et de l'homme, et donc aussi pour notre compréhension de l'Église. Ce qui est à mon avis passionnant, c'est qu'il y a deux aspects dans cet ancrage trinitaire, qui prennent ensuite un sens très concret dans les processus synodaux. Le premier est l'*homoousia*, c'est-à-dire l'égalité de substance des trois personnes divines, un seul Dieu en trois personnes. En même temps, il y a un second aspect, la *taxis* dont nous parlent les Pères grecs. Cela signifie qu'il y a un ordre d'origine sacré, une hiérarchie. Le Fils n'est pas le Père. Le Fils est engendré, non pas créé, une seule substance avec le Père, mais il y a cette *taxis*, cet ordre sacré d'origine, au point que les conciles de Tolède parlent du Père comme *fons et origo totius divinitatis*, « source et origine de toute la divinité » (Foi catholique 11). Le Fils est consubstantiel au Père, mais il n'est pas le Père, et le Saint-Esprit est en quelque sorte le *syn*, la communion du Père et du Fils en personne. Cela veut dire que synodalité et hiérarchie ne sont pas contradictoires. Bien sûr, le passage de la *taxis* intra-divine, l'ordre dans l'égalité des substances, à la forme

humaine de la synodalité ne va pas d'emblée de soi. S'il faut ici garder à l'esprit, en dépit de toute ressemblance, la dissemblance plus grande encore de cette analogie (Latran IV, FC 225), néanmoins ce *syn* de l'ordre sacré, de la *taxis* de la vie intra-divine se reflète dans les œuvres de Dieu. Je pense que cette origine trinitaire de la synodalité est un thème important qui mériterait qu'on y réfléchisse plus longuement.

Jan-Heiner Tück : Une telle réflexion mettrait sans doute en lien la synodalité avec les deux aspects que vous définissez l'identité de substance [i.e. dans la Trinité] et la hiérarchie, de telle sorte que le sacerdoce commun des fidèles constituerait la base de la communauté ecclésiale, tandis que la différenciation hiérarchique en différents services et ministères serait l'ordre de l'Église. Il serait en effet important de faire comprendre cela, car le discours ecclésiologique sur la communio hierarchica est soupçonné de favoriser les distorsions de la communication dues à des abus de pouvoir... Mais vous aviez aussi annoncé un ancrage de la synodalité dans la théologie de la création.

Christoph
Schönborn

Il me semble intéressant de suivre un peu la recherche récente sur l'évolution. Je ne suis pas du tout spécialiste en la matière, mais j'ai entendu à ce sujet des voix autorisées dire clairement que dans l'évolution, le *syn* est plus fort que l'opposition. J'évoquerai tout d'abord Adolf Portmann (1897-1982), le grand biologiste bâlois, qui a toujours affirmé sans détour : oui, il y a de la concurrence dans la nature, il y a le *survival of the fittest*³. Mais le véritable moteur du

développement de la vie, c'est la coopération, la complémentarité, la synergie, la force d'être ensemble. Je connais aussi personnellement un autre auteur, Martin Nowak, chercheur en évolution à Harvard, qui a écrit un livre intitulé *Super-Cooperators*⁴. Le titre indique déjà l'idée de base. Nowak démontre par de nombreux exemples et données scientifiques que le véritable modèle du progrès évolutif est la coopération, le syn-énergétique. Mais si le *syn* se manifeste ainsi dans l'histoire de l'évolution de la nature, c'est qu'il reflète ce qui est en fin de compte inscrit dans le Créateur lui-même, dans le Dieu trinitaire. Lorsque Jésus dit : « Le Père agit toujours et moi aussi, j'agis » (*Jean 5, 17*), il exprime cette synergie à l'œuvre jusque dans les formes les plus simples de la nature.

Jan-Heiner Tück : Pouvez-vous illustrer par des processus sociaux et ecclésiaux concrets ce que Nowak appelle « l'intelligence coopérative » ?

Pour la société, je voudrais citer l'exemple du partenariat social dans l'histoire autrichienne. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Autriche est redevenue une puissance économique, avec un niveau social élevé, parce que le modèle de base était le partenariat social. Ainsi ceux qui s'affrontent et s'opposent pour ainsi dire naturellement, les chefs d'entreprise et les employés, ont trouvé un moyen pour sortir des expériences douloureuses de l'entre-deux-guerres, de la guerre civile, de la période nazie et de la

Seconde Guerre mondiale, en disant après la Seconde Guerre mondiale : nous devons emprunter une autre voie, celle du partenariat social. C'est ainsi qu'il n'y a pratiquement pas eu de grèves en Autriche au cours des 75 années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, et que l'on a trouvé à chaque fois un chemin commun pour discuter ensemble des tensions sociales jusqu'à obtenir la plus grande unanimité possible. Et cela me semble également important pour comprendre le sens de la synodalité dans l'Église. La synodalité comme modèle de réussite de la création, de la société et finalement comme enracinée en Dieu lui-même, vise l'unanimité, l'*unanimitas*. Si le pape François ne cesse de répéter que la synodalité n'est pas un parlement ecclésiastique où il s'agirait surtout de former des majorités et d'affronter des partis, c'est qu'il y a des raisons profondes à cela. Il s'agit de parvenir à la plus grande unanimité possible.

Jan-Heiner Tück : Cette critique de la confusion entre synodalité et parlementarisme nous donne l'occasion, après ces réflexions sur les fondements, de nous pencher sur le Chemin synodal allemand. Certains acteurs diraient probablement que ces réflexions fondamentales sont belles et bonnes, mais qu'elles ont tendance à exagérer théologiquement les conflits durs ou à les anesthésier spirituellement. Au cœur du sujet, il y a en effet un double scandale : d'une part les abus sexuels et spirituels commis par des clercs, d'autre part la dissimulation systémique de ces délits par la hiérarchie de l'Église. C'est

⁴ *Supercooperators : The Mathematics of Evolution, Altruism and Human Behaviour (Or, Why We Need Each Other to Succeed)* publié en 2011 avec Roger Highfield (co-auteur). (NDE).

le point de départ du Chemin synodal en Allemagne, qui cherche des solutions précisément dans le sens de « l'intelligence coopérative ». Que pensez-vous de ce point de départ ? Prend-il suffisamment en compte l'orientation ex-centrique de la synodalité, la recherche des voies du Seigneur pour renouveler l'Église ?

Chercher les fondements bibliques, théologiques, mais aussi sociétaux de la synodalité, ce n'est pas une tâche superflue. Les questions de fond sont décisives pour la réussite d'un processus synodal. Ainsi je pense qu'il faut d'abord clarifier les questions ecclésiologiques préalables. Pour le pape François, le sujet de la synodalité est très étroitement lié à celui de la communion et du *sensus fidelium*, le sens de la foi du peuple de Dieu. Ce sont des thèmes que Vatican II a élaborés de façon très remarquable. Et c'est pourquoi on ne peut parler intelligemment de synodalité que si l'on se réfère à ces fondements théologiques. C'est ce qu'a remarquablement fait la Commission théologique internationale dans son texte sur la synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église⁵. Parler du débat allemand ou international sans examiner ces fondements n'a pas de sens. La constitution sur l'Église *Lumen gentium* est la *Magna Carta* du chemin de l'Église *in novo millennio*, dans le nouveau millénaire. Il s'agit tout d'abord du mystère de l'Église. Soyons clairs : essayer de traiter synodalement les problèmes en adoptant une démarche uniquement pragmatique ou sociologique conduira à un échec pur et simple. L'orientation de

Vatican II place au centre la question de la forme fondamentale de l'Église qui est le sacrement du salut, signe et instrument – *signum et instrumentum* – de l'union à Dieu et des hommes entre eux (LG 1). Le peuple de Dieu en fait partie (LG chap. 2), dans l'égale dignité de tous les baptisés, en lien avec la vocation commune de tous à la sainteté – un thème qui a été quelque peu négligé dans la réception du Concile ces dernières années (LG chap. 5). Et pour moi, le chapitre 8 de *Lumen gentium* sur l'orientation eschatologique du peuple de Dieu est également très important...

Jan-Heiner Tück : Rappeler le caractère provisoire et eschatologique de l'Église offrirait aussi un potentiel de réforme...

Certes, mais à ceux qui disent que le traitement de ces questions fondamentales relève de l'enfumage théologique ou de l'anesthésie spirituelle des problèmes concrets, je dois répondre avec fermeté : faire l'impasse sur ces fondements théologiques, c'est aussi passer à côté de l'homme réel, des drames réels, y compris du thème des abus. Comme le dit l'article 8 de *Lumen Gentium*, l'Église *coalescit*, c'est-à-dire grandit ensemble, à partir d'éléments divins et humains. Ce sont des pécheurs qui sont appelés à former cette Église qui est en même temps l'Église une et sainte. Qui se dispense de cet effort de réflexion sur la foi n'obtiendra que des résultats incomplets. Je n'oublierai jamais l'enseignement d'un moine orthodoxe, lorsque j'étais étudiant en France, qui avait commencé son cours par ces

Christoph
Schönborn

5 *La synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église*, 2018.

mots : « Je vous parle du mystère, c'est-à-dire de la réalité ». Si, lors de la troisième assemblée synodale en Allemagne, on a voté pour savoir s'il fallait discuter de la nécessité même de conserver le ministère ordonné, et si cette proposition a reçu 95 voix pour et 94 voix contre, c'est qu'on a fait fausse route. Tout simplement. Car une telle question ne peut pas être négociée en synode. La présidence aurait dû intervenir ici. Ce n'est pas un sujet négociable. Il y a des directives profondément enracinées dans la Bible et dans la tradition de l'Église. Imaginez des discussions dans le judaïsme qui feraient abstraction de la Torah. Et imaginez un chemin synodal qui ferait abstraction du *depositum fidei*. Ce n'est plus de la synodalité, c'est un autre chemin, mais certainement pas la synodalité comme l'entend l'Église.

Jan-Heiner Tück : Dans le cas de la discussion allemande, la concentration du pouvoir dans l'épiscopat et le manque de transparence et de contrôle de l'exercice du pouvoir sont considérés comme un problème. Et il me semble qu'une autre dimension de l'Église est ici mise en cause, à savoir la constitution épiscopale développée dans le troisième chapitre de Lumen Gentium. La concentration et le monopole des pouvoirs au sein de l'épiscopat devrait désormais faire place à la séparation des pouvoirs et à la participation des laïcs. Concrètement, l'évêque, en tant que chef de l'Église locale, devrait être assisté d'un Conseil synodal qui ne se contenterait pas de conseiller mais participerait aux décisions. Comme on avait conscience de s'écarter ici du Concile et du droit canonique, on a introduit la notion

d'« auto-engagement volontaire ». Les évêques devraient ainsi se soumettre eux-mêmes aux votes majoritaires des Conseils synodaux. C'est un processus d'une certaine portée. Qu'en pensez-vous ?

Je voudrais d'abord revenir sur le point de départ déterminant de cette crise. C'est la question des abus. Ce qui me dérange un peu, c'est que l'on passe si vite du sujet des abus à la question de la constitution de l'Église, car l'évidence de ce lien n'est pas du tout interrogée ni démontrée. Y a-t-il vraiment un lien direct entre les abus commis dans l'Église et l'absence d'une séparation des pouvoirs sur le modèle des États de droit démocratiques ? J'en doute. En Autriche, nous avons dû commencer bien plus tôt à nous confronter à la question des abus. La première fois remonte à l'époque où les accusations d'abus contre mon prédécesseur, le cardinal Hans Hermann Groer, sont apparues en nombre. C'était en 1995, un véritable scandale. Le cardinal Groer a dû démissionner, les accusations ayant été avérées, et je suis devenu son coadjuteur, avant de prendre sa succession. Et dès 1996 – le mérite revient en grande partie à mon vicaire général de l'époque, Helmut Schüller – nous avons créé le premier service de médiation dans l'espace germanophone. Ce service fut formé indépendamment de l'Église, mais financé par elle. Il a permis aux personnes concernées de se manifester – et ce n'est pas directement l'Église, mais des personnes compétentes et indépendantes qui ont examiné leurs accusations contre des prêtres ou des collaborateurs de l'Église. Ces services

de médiation indépendants ont ensuite été créés dans tous les diocèses et sont devenus la norme. La deuxième étape a été la proposition que j'ai faite en 2010 au gouvernement fédéral autrichien de créer une commission étatique indépendante à laquelle l'Église devrait se soumettre. Malheureusement, le gouvernement fédéral de l'époque n'a pas donné suite à cette proposition.

Je pense aujourd'hui qu'ils ont refusé parce qu'ils auraient probablement dû tout examiner, non seulement l'Église, mais aussi les institutions publiques, les clubs sportifs, les établissements de formation, etc. Nous avons alors essayé de constituer une commission d'experts indépendants. J'ai demandé à Waltraud Klasnic, gouverneur émérite de la Styrie, une femme très reconnue en Autriche, si elle acceptait de former une telle commission. Elle a accepté et c'est ainsi qu'est né le Bureau indépendant de protection des victimes qui existe toujours et qui depuis 2010, indépendamment de l'Église, reçoit les personnes qui ont à se plaindre d'abus. Ce Bureau de protection des victimes a été constitué indépendamment de l'Église. Il se compose de personnes renommées dans le domaine de la psychiatrie, de la psychothérapie, du droit, etc. Et c'est ainsi qu'on a pu faire quelque chose, ce qui est quand même assez remarquable. Peu à peu, tous les Länder autrichiens ainsi que d'autres institutions telles que des établissements sportifs, etc., ont créé des commissions indépendantes sur le modèle de ce Bureau indépendant de protection des victimes qu'avait mis en place l'Église et ont ainsi tenté de traiter et d'endiguer le problème des abus...

Jan-Heiner Tück : De sorte qu'il y a eu là aussi une « décléricalisation » (Paul M. Zulehner) du thème des abus...

Oui, tout à fait ! Et nous avons ensuite créé un fonds, la Fondation pour la protection des victimes, auquel les diocèses et les ordres religieux ont contribué. Toutes les décisions prises par le Bureau indépendant pour la protection des victimes concernant le paiement de réparations et de thérapies ont été assumées et réglées une à une par les diocèses et les ordres religieux. Cette voie était clairement tournée vers les victimes. Certes, la question de savoir si tel ou tel évêque, institution ecclésiastique, ordre religieux, etc. a dissimulé des abus est toujours en suspens. Mais une chose était claire pour nous : il fallait d'abord s'occuper des personnes concernées. Et je crois pouvoir dire que sur ce chemin, la question des abus a été posée là où elle devait l'être avant tout : dans l'écoute et l'attention aux personnes touchées. La question des omissions, des négligences et des dissimulations est bien sûr présente et traitée, mais elle ne figure pas en première place. Et le fait d'avoir réussi à s'engager dans cette voie a contribué à faire de l'Autriche l'un des quatre pays au monde où la question des abus a été abordée de manière précoce et clairement orientée vers les victimes.

Jan-Heiner Tück : En d'autres termes, il existe en Autriche une distinction claire entre, d'une part, le problème des abus traité à l'aide d'instruments efficaces, ce qui a conduit à une certaine pacification sociale et à un apaisement médiatique autour de ce thème accablant et, d'autre part, le débat sur les questions de réforme

Christoph
Schönborn

de l'Église. Le fait qu'en 2011, la liste des réformes demandées par l'Initiative des prêtres et diacres dans leur « Appel à la désobéissance » ne mentionnait pas même le thème des abus va dans ce sens. En Allemagne cependant, après la publication de l'étude MHG⁶ en 2018, la dissimulation systémique des délits par la direction de l'Église a contribué à ébranler massivement l'autorité des évêques et des responsables du personnel dans les diocèses. Là aussi, le Chemin synodal a donc décidé de mettre en place un service de médiation pour prévenir et traiter les abus de pouvoir commis par des responsables au sein de l'Église et il a proposé des améliorations de la culture juridique. Mais on leur reprocha d'être des « cercles masculins » de clercs et d'avoir agi pour protéger l'institution, ce qui conduisit à élargir les revendications : ainsi faut-il désormais réfléchir à assouplir le célibat, à ordonner les femmes, voire à libéraliser la morale sexuelle. Et l'instrument avec lequel on a beaucoup travaillé au début était la notion de « magistère des personnes concernées », que l'on a entre-temps abandonnée.

Je perçois cela, le terme est peut-être un peu fort, comme une instrumentalisation des abus. Du moins, c'est le risque. Car on se sert ici des comportements abusifs pour répondre aux demandes de réforme de l'Église et prendre des décisions à titre expérimental. Ce faisant, on ne rend certainement pas justice au problème des abus ni à ceux qu'il touche. Le débat autour de ces questions est un sujet en soi. Les demandes de réforme sont

depuis longtemps à l'ordre du jour. Nous le savons tous. Mais utiliser la question des abus pour faire avancer ces demandes, pour moi, c'est une erreur.

Jan-Heiner Tück : Il s'agit là du rapport entre les réformes structurelles et le renouveau spirituel. Je pense que tous les acteurs s'accordent à dire que les deux vont de pair. Mais la question de leur hiérarchisation est évidemment centrale ici. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le pape François a souhaité que l'Église d'Allemagne prenne en compte la « priorité de l'évangélisation ». Mais la Présidence du Chemin synodal a décidé de ne pas consacrer de forum synodal supplémentaire à ce thème. Le pape François a lancé pour l'Église universelle un processus synodal lié à trois mots-clés : communion, participation et mission. Vous êtes vous-même membre du Conseil synodal qui conseille le pape dans ce processus. Quelles sont, selon vous, ses intentions principales ?

Pour François, il est manifestement très, très important que ce soient des processus. Il ne souhaite pas réunir des assemblées temporaires qui étudieraient des propositions de textes sophistiqués puis les cocheraient, mais plutôt initier des processus. Lesquels ? Il parle beaucoup de s'écouter les uns les autres, d'écouter l'Esprit Saint, mais il parle aussi beaucoup du cléricalisme – un point qui fait un peu mal à beaucoup de prêtres. Ne pourrait-il pas souligner un peu plus les aspects positifs du ministère sacerdotal, au lieu d'insister autant sur ses aspects négatifs ? Lors de

6 Le projet de recherche Mannheim-Heidelberg-Gießen (MHG) a été lancé en 2013 par l'épiscopat allemand.

la *recollectio* de la messe chrismale, c'est-à-dire la rencontre avec les prêtres de l'archidiocèse de Vienne, j'ai abordé cette question et j'ai invité à méditer un peu le chapitre 22 de l'Évangile de Luc. On y comprend clairement ce que François entend par cléricisme. Luc a placé au milieu du récit de la Cène, la nuit avant l'emprisonnement de Jésus, la nuit avant sa Passion, la querelle de préséance entre les apôtres. C'est ce qui le distingue des autres synoptiques dans lesquels la dispute a lieu avant, sur le chemin de Jérusalem. Sans doute de telles querelles se sont-elles produites assez souvent entre les apôtres. Lequel d'entre eux est le plus grand ? Et j'ai dit aux prêtres : nous le voyons ici, le cléricisme est une attitude qui était manifestement déjà présente au sein des apôtres et qui réapparaîtra toujours dans l'Église. Pourquoi ? Parce que l'on peut aussi abuser de son rôle de chef. Mais l'abus de direction n'est pas un argument contre la direction. Que des prêtres et des évêques aient couvert des faits n'est pas un argument contre la constitution épiscopale de l'Église.

Ce n'est pas non plus en plaçant, dans une sorte de conciliarisme, des conseils de laïcs aux côtés des évêques que l'on améliorera la situation, mais c'est ce que Jésus a dit cette nuit-là à ses disciples qui permettra de résoudre le problème : « Je suis au milieu de vous comme celui qui sert ». Après cette querelle de préséance entre les disciples, qui est vraiment très embarrassante, de même que les manières des clercs peuvent aussi être très embarrassantes, Jésus leur dit : « qu'il n'en soit pas de même pour vous, mais que le plus grand

parmi vous soit comme le plus petit, et que celui qui gouverne soit comme celui qui sert » (Luc 22, 26). Puis il dit : « Vous êtes, vous, ceux qui ont tenu bon avec moi dans mes épreuves. Et moi, je dispose pour vous du royaume comme mon Père en a disposé pour moi » (Luc 22, 28 sq.). Cela signifie que Jésus ne sépare pas l'autorité du risque d'en abuser. Ce serait là un remède contre l'abus de pouvoir. Le remède contre le cléricisme, pardon de le dire aussi simplement et clairement, c'est de suivre Jésus ! On ne parle pas assez de se convertir et de marcher à la suite de Jésus dans les débats du *Chemin synodal*. Or le ministère de l'Église, depuis son origine apostolique instituée par le Christ, doit prendre pour mesure et critère la figure de service de Jésus. C'est pourquoi il s'appelle *ministerium* – service. Les abus commis par des prêtres sont certainement la forme la plus grave d'abus. Mais prendre cela comme argument pour modifier ou corriger ce qu'a fondé Jésus me semble être une erreur. Jésus a donné l'autorité (*exousia*) aux apôtres et à leurs successeurs. Et la mesure dans laquelle ce pouvoir doit être appliqué n'est pas donnée par un organe de contrôle auquel les évêques se soumettraient en s'auto-limitant volontairement, ou par une correction démocratique, quelle qu'elle soit, mais par la parole du Seigneur et la voix du peuple de Dieu qui rappelle aux pasteurs ce que c'est qu'être un pasteur.

Jan-Heiner Tück : Le pape François a en effet forgé l'image éloquente de la pyramide inversée pour dire aux bergers qu'ils doivent être à l'écoute du troupeau. L'évêque est d'abord un baptisé parmi

Christoph
Schönborn

les baptisés et doit entendre ce qui préoccupe les fidèles. Pour le processus synodal de l'Église universelle, cela signifie qu'il faut d'abord consulter tout le monde au niveau des Églises locales. Quod omnes tangit, ab omnibus tractari debet. À un deuxième niveau ensuite, les évêques d'une même région se consultent. En dernier lieu, le Synode mondial des évêques décide en concertation avec le successeur de Pierre qui détient le ministère de l'unité. Au contraire, le Chemin synodal allemand tient à ce que les laïcs ne soient pas simplement consultés et inclus dans les débats, mais qu'ils prennent aussi part aux décisions. Une plus grande participation des laïcs et une séparation des pouvoirs dans l'Église seraient une réponse au problème de l'opacité ...

Signets

Une première remarque à ce propos. La séparation des pouvoirs présuppose qu'il existe un véritable pouvoir de direction. Mais si le gouvernement dispose de la compétence politique en matière de directives et de décisions, il est cependant lié à la Constitution. L'évêque est lui aussi lié à la constitution de l'Église, ce qui signifie qu'il n'est pas libre d'enseigner ce qu'il veut, et qu'il n'est pas non plus libre de décider ce qu'il veut. Il a des directives très claires, celles du droit canonique – et les directives que nous avons de Jésus-Christ sont plus fondamentales encore. L'évêque n'est pas un souverain libre, ce n'est pas un despote. Et s'il agit en despote, des mécanismes de contrôle adaptés sont là pour y remédier. On peut faire un recours contre un évêque. Il y a dans le droit canon des

dispositions qui limitent très clairement l'autorité de l'évêque, dans le domaine économique par exemple. Et si l'on considère les scandales économiques au sein de l'Église, la cause en était presque toujours le non-respect du cadre juridique de l'Église.

Jan-Heiner Tück : Un évêque est-il seulement habilité à céder le pouvoir de direction qui lui a été conféré lors de son ordination à des organes laïcs dans le sens d'un « auto-engagement volontaire » ? Un fonctionnaire qui déléguerait de son propre chef sa compétence à d'autres devrait probablement faire face à des conséquences disciplinaires. Le cardinal Kasper a mis en garde les évêques allemands contre une « abdication collective de soi-même »...

Je me souviens de discussions sur la fonction épiscopale où certains voyaient dans l'évêque une sorte de directeur spirituel du diocèse. Selon cette conception, l'évêque prêche, donne une orientation et des impulsions spirituelles à son diocèse, mais la direction effective doit être confiée à des personnes et des organes compétents. Mais très vite, une question se pose : d'où ces personnes compétentes ou ces organes tirent-ils leur légitimité ? Depuis les tout premiers temps de l'Église, le ministère apostolique est le ministère de direction fondé par le Christ. Et c'est de lui qu'il reçoit son *modus operandi*. Quelle légitimité a par exemple le Comité central des catholiques allemands (Zdk⁷) ? Représente-t-il fidèlement le peuple de Dieu ?

7 Le Zdk est la structure officielle qui représente les laïcs au sein de l'Église catholique en Allemagne.

Jan-Heiner Tück : On pourrait résoudre la question de la légitimité théologique de la voie synodale par l'idée de l'« auto-engagement volontaire ». Si les évêques disaient : nous donnons au Conseil synodal le pouvoir de prendre des dispositions, ses membres pourraient alors combler le vide de l'auto-retrait épiscopal. Mais la question reste entière de savoir qui devient ou non membre du Conseil synodal, sur la base de quelle qualification et selon quels critères. Par ailleurs, il est envisagé qu'au niveau diocésain, l'évêque préside le Conseil synodal en compagnie d'une deuxième personne. Si l'évêque ne veut pas suivre les décisions prises à la majorité par le Conseil, il a un droit de veto. Mais une instance d'arbitrage est alors convoquée pour trancher entre l'évêque et le Conseil synodal. Et là, la même question se pose à nouveau : qui donne en fin de compte sa légitimité à une telle instance d'arbitrage ?

Je voudrais ajouter ici une idée que souligne à juste titre le document de la Commission théologique internationale⁸. Outre la synodalité synchrone, il y a aussi la synodalité diachronique. L'Église est un organisme qui vit dans le temps, et elle est à la fois Église céleste et Église terrestre. Elle est l'Église de ceux qui ont cru avant nous et de ceux qui croiront après nous. Et nous ne pouvons pas faire comme si la foi, la sainteté et bien sûr aussi le péché des membres de l'Église n'avaient pas d'histoire, n'existaient pas en diachronie. L'idée sans cesse répétée et agitée par les médias selon laquelle si l'Église ne se modernise pas, si elle ne s'ouvre pas, elle périra, crée une atmosphère malsaine de naufrage. Je voudrais sim-

plement opposer à cela une parole qui est familière à la plupart d'entre nous, car elle figure dans la troisième prière eucharistique de la Messe. Dans la prière introductive adressée à Dieu le Père, on dit : « et Tu ne cesses de rassembler Ton peuple ». D'une certaine manière, j'ai l'impression, même en lisant ces documents parfois très élaborés sur le plan théologique, qu'un élément fondamental de toute la vie de l'Église n'est tout simplement pas thématifié : le Seigneur rassemble son peuple. Pourquoi suis-je venu à la foi dans une famille où la foi n'allait pas de soi ? Parce que le Seigneur a agi dans ma vie. Et ceux qui empruntent aujourd'hui le chemin de l'Église dans un monde si séculier ne le font pas parce que les structures de l'Église leur sont particulièrement sympathiques ou parce que l'Église est particulièrement moderne. Mais cela a quelque chose à voir avec Dieu, cela a quelque chose à voir avec l'appel du Christ. Et l'on comprendrait bien mal le fameux *aggiornamento* du pape Jean XXIII si l'on pensait que la survie de l'Église ne dépendait que de sa modernisation. Que veut donc dire moderniser ? Que signifie être adapté à son temps ?

Jan-Heiner Tück : L'alarmisme dans le débat sur la réforme est en effet très répandu – et l'on oublie volontiers, dans le zèle de l'auto-modernisation de rattrapage du catholicisme, que les Églises de la Réforme, lesquelles sont allées plus loin que leurs programmes de réforme, ne s'érodent pas moins que l'Église catholique, ce qui nous invite à envisager d'autres paramètres de crise liés aux processus de trans-

Christoph
Schönborn

formation de la société actuelle. Mais comment l'Église catholique doit-elle gérer ces conflits liés à la modernité ?

Je voudrais rappeler ici une parole de Karl Rahner qui m'a marqué à vie. Elle pourrait être utile aujourd'hui aussi, à une époque où l'Église est en grande mutation, où nous devons apprendre que nous sommes devenus une minorité à bien des égards, et où nous espérons, comme l'a dit Jonathan Sacks, le remarquable Grand Rabbin de Londres, être une *creative minority*. Mais cela suppose une attitude de disponibilité intérieure à ce que Dieu nous montre. Rahner nous a dit à l'époque, à nous jeunes théologiens : si vous ne savez pas quoi faire d'un enseignement de l'Église, s'il vous plaît, ne dites pas d'emblée « quelle bêtise ! » ou « comme c'est dépassé ! », mais gardez une place dans votre cœur. Je le redis maintenant avec mes mots, gardez une place dans votre cœur pour que ce qui vous paraît absurde maintenant puisse se révéler un jour riche de sens.

Je voudrais appliquer concrètement ce conseil à la question de l'ordination des femmes, car l'Église est ici très clairement en conflit avec la modernité. Je comprends bien qu'il s'agit là d'un sujet de taille. Je me rends dans beaucoup d'écoles et je n'en ai pas visité une seule où le sujet n'ait pas été abordé. J'ai de nombreuses discussions lors des Conseils paroissiaux, et ce thème revient toujours. Pourquoi exclure ainsi les femmes du ministère ? Et d'un autre côté, il y a une tradition vieille de deux mille ans. Les déclarations du magistère sont sans équivoque.

Les papes, jusqu'à François inclus, se sont exprimés clairement sur ce sujet. Il ne m'appartient pas, il n'appartient à personne d'anticiper sur le Saint-Esprit. Mais gardons de la place dans notre cœur, voilà l'attitude fondamentale que je souhaite également pour le *Chemin synodal*. Avec cette pensée : peut-être y a-t-il ici un contenu de sens qui ne m'est pas accessible aujourd'hui, ni à la majorité de la société, mais que l'Église est peut-être chargée de préserver, aussi par fidélité à une synodalité diachronique. Peut-être y a-t-il là un niveau de la théologie symbolique, une dimension de la différence des sexes que nous ne pouvons pas percevoir pour le moment, mais qui se révélera un jour. Je sais qu'on continuera à en discuter âprement, et je connais des femmes remarquables qui se sentent appelées à la prêtrise. Et pourtant, je demande qu'il reste une place de libre dans les cœurs.

Pour finir, je voudrais poser une question critique : comment se fait-il que, dans le cadre du *Chemin synodal* en Allemagne, on demande d'une part à ouvrir le ministère ordonné et que, d'autre part, tant de personnes se demandent si le ministère ordonné est bien nécessaire pour l'avenir de l'Église ? Je souhaite ici qu'on fasse un peu plus attention aux candidats qui se préparent au sacerdoce et à la grande majorité des prêtres qui ont mis leur vie au service de l'Évangile – et enfin qu'on soit un peu plus prudents vis-à-vis de ce qu'ont perçu ceux qui nous ont précédés, et dont nous n'avons peut-être pas pour l'instant le *sensorium* nécessaire pour le comprendre.

(Traduit de l'allemand par Anne-Hélène Joulia. Titre original: « Herr, zeige uns deine Wege »)

Christoph Schönborn (né en 1945), religieux dominicain, a étudié en Allemagne, à Vienne et à Paris. Professeur à Fribourg (Suisse) de 1975 à 1991, il contribue à la Commission théologique internationale et à la rédaction du Catéchisme de l'Église catholique. Évêque auxiliaire de Vienne en 1991, il devient archevêque en 1995 et est créé cardinal en 1998. Il appartient au comité de rédaction de *Communio-D*. Dernières publications en français : *Au cœur du message chrétien : Commentaire du catéchisme de l'Église catholique*, Paris, *Parole et Silence*, 2014, 351 p. ; *Urgences pastorales : Pour une pédagogie de la réforme de l'Église*, Montrouge, Bayard, 2017, 538 p. ; *Bonne nouvelle de Jésus-Christ*, Paris, *Parole et silence*, 2019, 593 p.

Prochain numéro
novembre-décembre 2022

Nâître